

DIVIDENDES – MISE EN PAIEMENT

L'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2013 a décidé de distribuer un dividende brut de 2,50 euro par action donnant droit à dividende.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 14 juin 2013 contre remise du coupon nr. 25. L'action sera coté ex-coupon à partir du 11 juin 2013.

Le dividende est payable contre remise du coupon aux guichets des banques belges agréées, le service financier étant assuré par la banque BNP Paribas Fortis qui a été désignée System Paying Agent et unique agent payeur.

Le conseil d'administration

